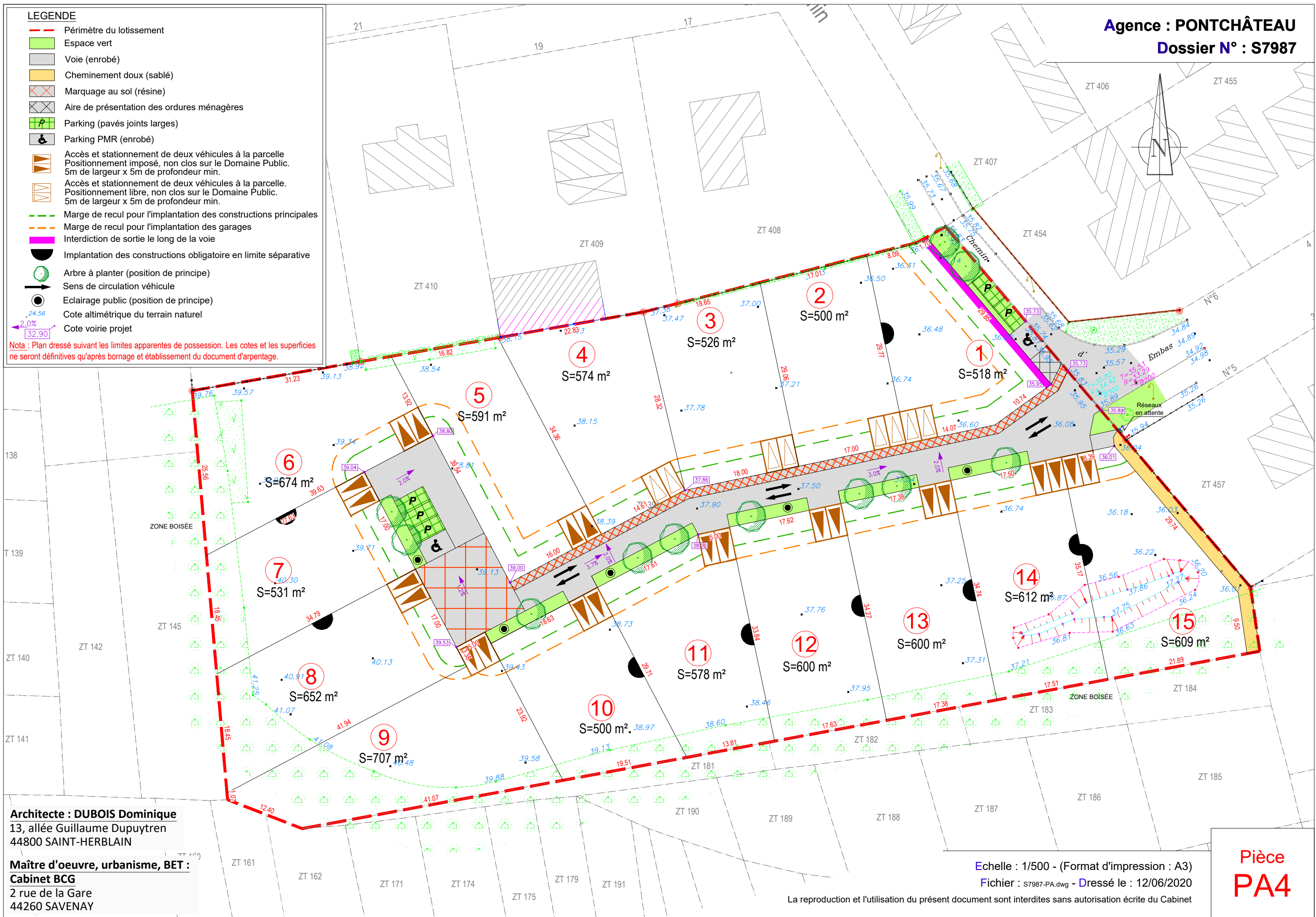


LEGENDE

-  Périmètre du lotissement
-  Espace vert
-  Voie (enrobé)
-  Cheminement doux (sablé)
-  Marquage au sol (résine)
-  Aire de présentation des ordures ménagères
-  Parking (pavés joints larges)
-  Parking PMR (enrobé)
-  Accès et stationnement de deux véhicules à la parcelle. Positionnement imposé, non clos sur le Domaine Public. 5m de largeur x 5m de profondeur min.
-  Accès et stationnement de deux véhicules à la parcelle. Positionnement libre, non clos sur le Domaine Public. 5m de largeur x 5m de profondeur min.
-  Marge de recul pour l'implantation des constructions principales
-  Marge de recul pour l'implantation des garages
-  Interdiction de sortie le long de la voie
-  Implantation des constructions obligatoire en limite séparative
-  Arbre à planter (position de principe)
-  Sens de circulation véhicule
-  Eclairage public (position de principe)
-  Cote altimétrique du terrain naturel
-  Cote voirie projet

Nota : Plan dressé suivant les limites apparentes de possession. Les cotes et les superficies ne seront définitives qu'après bornage et établissement du document d'arpentage.



Architecte : DUBOIS Dominique
13, allée Guillaume Dupuytren
44800 SAINT-HERBLAIN

Maître d'oeuvre, urbanisme, BET :
Cabinet BCG
2 rue de la Gare
44260 SAVENAY

Echelle : 1/500 - (Format d'impression : A3)
Fichier : S7987-PA.dwg - Dressé le : 12/06/2020

La reproduction et l'utilisation du présent document sont interdites sans autorisation écrite du Cabinet

Pièce
PA4